

Tél/Fax 05 61 68 71 50

[Mairie.vira@orange.fr](mailto:Mairie.vira@orange.fr)

Vira, le 10 septembre 2014

**Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 3 septembre 2014**  
**convoquée le 27 août 2014**

*Présents* Gilles BERDOT, Igor CABEZOS, Mathieu CARAYOL, Jean-Louis CLAUZET, Eva de SIMORRE, ,  
Dominique JALLIER, Nadine LLORENS, Hélène POUJOL, Jean SERRANO, Jean-François SPRIET

*Absents* : Milène GALY

*Pouvoir* : Milène GALY à Jean-François SPRIET

*Secrétaire de séance* : Gilles BERDOT

---

**Approbation du compte rendu de la réunion du 9 juillet : Approbation du compte rendu de la réunion précédente**

Le compte rendu de la réunion du 9 juillet 2014 est adopté à l'unanimité.

**Compte rendu des réunions par les délégués**

**1. Communauté de Communes du Canton de Varilhes**

Les Pays, et en particulier le Pays Foix Haute Ariège, s'arrêtent cet été 2014.

Le programme Leader (<http://www.leader-pays-ariege.org/>), disposant de fonds européens importants, nécessite une structure de mise en œuvre. Le département envisage la création d'un ou deux pole(s) d'équilibre territorial (PETR). La communauté de communes s'inscrit dans cette démarche.

Réforme territoriale : la loi ALUR prévoit la fin de la mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations d'utilisation des sols (permis de construire, autorisation préalable, certificat d'urbanisme...) au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2015.

L'association des maires a engagé une réflexion pour monter une agence technique départementale (les communautés de communes ariégeoises étant trop petites pour porter une telle structure.). Une solution d'attente devra peut-être envisagée si le montage d'une telle structure s'avère long en raison des incertitudes de la réforme territoriale engagée...

Réforme territoriale : la Communauté de Communes du Canton de Varilhes est théoriquement trop petite pour rester indépendante.

Il est donc nécessaire d'étudier des solutions de fusion avec la Com Com de Pamiers ou celle de Foix. Notre fonctionnement est proche de celui de Foix, mais la cohérence géographique voudrait un rapprochement avec Pamiers. Une étude des incidences positives et négatives est lancée...

## 2. SIVOM

La situation déficitaire ne peut perdurer. Monsieur Cassado, responsable petite enfance et enfance de la communauté de communes de Mirepoix, a fait une analyse de la situation et propose des solutions qui consistent à :

- Arrêter le CLSH en interne. La communauté de communes de Mirepoix propose de prendre les enfants de la vallée dans leur centre de loisirs, le SIVOM assurant le transport des enfants. La mise en place s'est faite sur le mois de juillet... avec un enfant ! mais l'information avait été très tardive.
- Optimiser les ALAE en réaffectant le personnel avec des horaires légèrement réduits et le non remplacement d'un départ à la retraite en décembre. Les aider dans la mise en place d'activités pédagogiques.
- Une simulation financière sera faite sur l'organisation proposée.

*Complément d'information :*

*Un conseil formel s'est tenu le 9 septembre et a entériné ces propositions pour la rentrée avec :*

- Maintien des ALAE sur les horaires habituels fournis aux parents*
- Mise en place d'une garderie le mercredi midi, couvrant le repas éventuel à la cantine de Dun, et le transport au centre de loisirs de Mirepoix si souhaité.*
- Mise en place d'une solution du même type pour les vacances.*

*Tarifs :*

<i>Mercredi (tarif ½ journée) – achat de carte de 10 ½ journées obligatoire.</i>	<i>Enfants de la com com de Mirepoix</i>	<i>Enfants hors com com</i>
<i>1 enfant</i>	<i>3.35 €</i>	<i>3.65 €</i>
<i>2 enfants et +</i>	<i>3.20 €</i>	<i>3.65 €</i>

<i>Vacances scolaires (hors activités spéciales)</i>	<i>Enfants de la com com de Mirepoix</i>	<i>Enfants hors com com</i>
<i>½ journée (selon quotient familial)</i>	<i>2.45 € à 4.50 €</i>	<i>2.95 € à 4.50 €</i>
<i>Repas (écart avec le coût de 6.68 € pris en charge par la com com de Mirepoix)</i>	<i>3.20 €</i>	<i>3.20 €</i>

*Validation du règlement intérieur du RPI qui sera prochainement consultable sur le site de la commune.*

### **Remerciements au comité des fêtes pour l'organisation du concert Nadau**

Le concert Nadau, organisé par le comité des fêtes le 23 août dernier, a été un très grand succès : organisation parfaite et public enthousiaste. Bravo et merci à tous les organisateurs et bénévoles.

**Délibérations autorisant la signature d'une convention avec l'Etat de mise à disposition de ses services pour l'instruction des permis de construire et déclarations préalables – information sur les perspectives au-delà de juin 2015**

Suite à la loi ALUR (voir § Communauté de Communes du Canton de Varilhes), l'état propose une convention pour l'instruction des autorisations jusqu'au 1/07/2015. Toutefois, les CU informatifs et les autorisations préalables les plus simples seront instruites par la commune.

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité pour la signature de la convention.

### **Eoliennes : information sur un courrier reçu de la mairie de Malleon – ouverture de l'enquête d'utilité – délibération**

L'entreprise SAS Energies des Collines d'Ariège (groupe Riverstone) a déposé une demande d'autorisation d'exploiter une installation classée pour la mise en place de 11 éoliennes (production annuelle moyenne prévue de 50 600 MWh à 72 105 MWh), 6 sur le territoire de Gudas et 5 sur celui de Malléon.

Une enquête d'utilité publique est ouverte du 15 septembre au 15 octobre 2014.

Le dossier complet est disponible en mairie et a été présenté au conseil municipal.

Un courrier de la mairie de Malleon, signé par 6 conseillers, souhaite le refus de la demande d'autorisation. Il est distribué aux conseillers de Vira.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, par dix voix pour et une abstention, de soutenir le projet.

Igor Cabezos reprendra également contact avec Mr Sanchez, de Dun, pour faire un point sur la faisabilité d'un éventuel projet Dun/Vira.

### **Informations sur l'exécution du budget délibération modificative 1100 € à retirer du 2132 et à porter au 2051 (licences informatiques pour le logiciel mairie).**

Le maire, après avoir distribué un document de synthèse, fait un point sur l'exécution budgétaire et une prévision de fin d'année.

La prévision fait ressortir un excédent prévisionnel de fonctionnement d'environ 14000 €, permettant donc de couvrir le remboursement du capital de l'emprunt (11 300 €).

Il faut toutefois noter le report sur 2015 des travaux prévus pour le logement social.

Ce point financier a mis en évidence la nécessité de prendre une décision modificative car les licences des logiciels mairie ont été payées sur le chapitre 20 (immobilisations incorporelles) alors qu'ils avaient été budgétés en chapitre 21 (immobilisations corporelles). Le transfert nécessaire est de 1100 €. Cette délibération est prise à l'unanimité.

### **Délibération sur l'indemnité d'exercice de missions des préfetures**

Monsieur le maire indique qu'il est possible, et à son avis souhaitable, de mettre en place une indemnité d'exercice de missions de préfecture en faveur de notre adjointe administrative. Il faut savoir que le coût de notre secrétaire a été fortement réduit avec le changement intervenu en décembre 2013.

Cette indemnité ne serait en vigueur que sur 2015.

Le conseil délibère favorablement, à l'unanimité, sur la mise en place de cette indemnité.

### **Information sur la suite de la délibération de préemption**

Lors de la réunion précédente, le conseil municipal avait donné son accord sur la préemption d'une parcelle.

Le notaire nous a signalé que le projet de transaction était annulé.

### **Questions diverses**

- Avancement des travaux (cimetière – logement social)

- Les travaux du cimetière avancent bien. Ils devraient être terminés pour la fin du mois à l'exception des plantations programmées cet automne (les essences restent à définir).
- Logement social : nous sommes dans l'attente du projet définitif qui doit être transmis par l'architecte.
- Commission cimetière : proposition de règlement intérieur, tarifs, concessions ouvertes : la fin des travaux se précise. Il faut donc que la commission avance sur les tarifs et une proposition de règlement intérieur. Jean-Louis prendra la responsabilité du dossier (avec les membres de la commission). Des exemples seront envoyés par mail pour nourrir la réflexion...
- Information sur la position de l'Association des Maires sur la fusion de communes  
Il est important de connaître la position de l'association des maires qui pourrait donner lieu à d'importantes reconfigurations : *« S'estimant menacée par une réforme territoriale qui se précise jour après jour dans un contexte budgétaire difficile, l'Association des maires de France s'est lancée, mercredi 9 juillet, dans une vaste opération séduction visant à généraliser le dispositif des « communes nouvelles ». En anticipant la demande de l'Etat et en tentant lui-même de réduire le nombre de communes via ces regroupements volontaires, Jacques Péliissard espère ainsi préserver leur avenir. »*
- Fleurissement de la commune  
La commission est appelée à travailler sur un projet global, reprenant en priorité les travaux de voirie programmés.
- Liste des maires : nous avons reconstitué la liste des maires depuis le début du XXème siècle. Un exemplaire en est remis aux conseillers.
- Formation des élus : l'association des maires et élus d'Ariège organise, comme chaque année, des formations ouvertes aux élus, dont le calendrier est donné aux conseillers. Si l'un ou l'autre souhaite assister à ces formations, merci de contacter le maire pour l'organisation de celle(s)-ci.
- Nettoyage salle des fêtes : des devis seront réalisés pour un nettoyage approfondi de la salle.
- Programmation des travaux de voirie 2015/2016 : pour faire la demande de subvention DETR (réalisée par la Communauté de Communes du Canton de Varilhes), il est nécessaire de définir nos souhaits. De plus, en raison de la réforme territoriale attendue, il ne sera peut-être plus possible d'avoir une aide de la Com Com après cette tranche de travaux. Le conseil décide donc de faire réaliser des devis sur les rues Mimi Authié et de l'Aouta et sur le chemin de La Croix, en cohérence avec les travaux précédents. Une décision sera prise ensuite.
- Demande de tubage du fossé en bas du chemin de Calzan par M. Palacios : le département est d'accord sous les réserves suivantes :
  - Une grille en bas du chemin de Calzan
  - Demande de permission de voirie au département (coût 15 €/ml + 30 € de frais de dossiers.
  - D'autre part, la commune ne veut pas financer tout ou partie du projet
- Une aide du CAUE sera demandée pour un aménagement de la partie parking de la place de la mairie.
- Demande d'un habitant pour la mise en place d' une « boîte à livres » sur le village :  
*« Le principe est simple : vous avez des livres qui traînent sur vos étagères ? Partagez-les ! Venez les déposer dans les boîtes à livres. Ils doivent simplement être en suffisamment bon état pour être lus (les Boîtes à livres ne sont pas des poubelles !).*

*N'oubliez pas que les livres sont mis à la vue de tous, adultes et enfants, n'y déposez pas des ouvrages réservés à un public averti ! Vous avez une envie de lecture ? Venez fouiller dans les Boîtes à livres. Et peut être un ouvrage vous séduira. Prenez-le, c'est gratuit et sans inscription. Lisez-le, gardez-le, offrez-le... ou partagez-le à nouveau en le redéposant dans une boîte à livres »*

*Exemple sur Bordeaux :*



Les conseillers apporteront leurs idées ; il serait peut-être possible d'utiliser la cabine téléphonique de Vira...

### **Devoirs de vacances...**

Dès que possible, Mathieu Carayol présentera une étude sur les finances de la commune, la DGFIP ayant émis un dossier qui a été transmis aux conseillers au début des vacances.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15

